



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL
N°190
Juillet - Août - Septembre





Rédacteur en chef « Cor de Chasse »

redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be

pour transmettre directement les articles au rédacteur du journal,
dans notre cas le Major Dupuis

suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

P.vanderstraeten@hotmail.com

Site internet

Chasseurs, ANCAP et musée :

<https://chasseurs-a-pied-belges.be>

Sites Facebook

Musée Mémorial des Chasseurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} ChP):

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

Les Chasseurs à pied belges :

https://www.facebook.com/search/top/?q=chasseurs%20%C3%A0%20pied%20belges&epa=SERP_TAB

Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>





N° 190

Juillet 2020

BULLETIN

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

DECONTACT

Info et contact	page	2
Sommaire		3
Le Mot du Président		4
Rappel cotisation 2020		4
Nouvelles du Camp de Marche		5
L'exode d'une famille durant la Première Guerre Mondiale		6
Le 28 mai 40		9
Journée des retrouvailles 2020		10
Nouvelles du Musée		11
Dons pour le Musée des Chasseurs à Pied		12
Cérémonie d'Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet		12
Esprit - Traditions - Souvenirs		13
Cérémonie à Bierghes		15
Compte-rendu des cérémonies		16
Agenda de l'harmonie		17
In Memoriam		18
A méditer		18
Remerciement à nos sponsors		19





LE MOT DU PRESIDENT

Le COVID19 nous aura obligés à modifier toutes nos activités.

En effet, plusieurs visites de groupe planifiées au musée ont dû être annulées ainsi que notre journée retrouvailles prévue en septembre et les participations aux diverses cérémonies.

Je voudrais revenir un instant sur le fonctionnement de notre Amicale :

celle-ci fonctionne grâce aux bénévoles et aux cotisations annuelles.

Un immense MERCI aux bénévoles pour leur dévouement sans fin.

Avec l'arrivée du COVID19, nous avons dû fermer le musée et dès lors, aucune rentrée financière depuis trois mois.

Je vous demande de bien vouloir vérifier que vous êtes en ordre de cotisation 2020 et d'élargir notre publicité autour de vous, GRAND MERCI !

C'est tous ensemble que nous y arriverons.

Chasseurs un jour, Chasseurs toujours.

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des
Chasseurs à Pied



Rappel cotisation 2019

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2019 et 2020

la cotisation de 2020 reste fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2020 »

Merci à toutes celles et à tous ceux qui sont déjà en ordre de cotisation.

Aux retardataires, nous rappelons que c'est grâce à cette rentrée d'argent que notre Amicale peut (sur)vivre.

Dès réception de votre cotisation, votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant





Nouvelles du Camp de Marche

L'année 2020, une année pleine de défis pour la Défense et son personnel.

En effet, dès le mois de Mars nous avons été frappé comme la quasi-totalité de la planète par l'épidémie de Coronavirus nous forçant à une profonde réorganisation dans la gestion de notre travail quotidien.

Nous avons massivement adopté le Home Working pour les fonctions le permettant, cette tendance était déjà bien amorcée mais ces événements n'ont fait qu'accélérer le mouvement forçant nos informaticiens (CIS) à travailler d'arrache-pied pour adapter nos infrastructures et ainsi permettre au plus grand nombre de continuer de travailler à domicile.

Ce serait maintenant une erreur de penser que l'ensemble du personnel du Camp Marche se trouvait à la maison, en effet de nombreuses missions ont obligés certains membres à travailler en alternance sur le plateau. Citons les militaires assurant les missions dans la plaine qui elle ne s'arrête pas de tourner malgré le Coronavirus.

De manière générale et malgré le Coronavirus le Camp Marche a réussi à maintenir une activité minimale en son sein et à la maison. Assurant ainsi la quasi-totalité de ses missions d'appui.

Il nous a ainsi été plus facile de réintégrer l'unité et ce dès le 01 Juin presque un mois avant le reste de la Défense nous donnant l'occasion d'organiser le retour du personnel dans des conditions respectant les contraintes liées au Coronavirus.

De cette expérience nous retiendrons que le militaire et plus généralement l'homme s'adapte tant bien que mal à sa nouvelle situation et que le lien social est bien plus important que ce que nous pourrions le soupçonner.

Cette année restera marquée par l'annulation des activités organisées par la Défense tel que la marche ADEPS, la MESA, Ent'RAID, ...

Signe d'une reprise rapide, le Camp Marche a déjà pris les dispositions nécessaires afin d'organiser la garde professionnelle du quartier.

Une mission qui nous avait été confiée et qui nous a obligé en pleine pandémie à planifier et mettre en place 7 équipes pour assurer la garde du quartier. Ce qui ne fut pas une mince affaire vu le manque criant d'effectif actuel.

Gardons à l'esprit que malgré le côté sombre de cette année 2020, la pandémie semble maîtrisée dans notre pays et que même si nous avons subi de lourdes pertes humaines notre pays se relèvera plus fort qu'avant.





PREMIERE PARTIE

La Suisse, un refuge pour une famille de Montigny-le-Tilleul pendant la Grande Guerre

Claire Dujardin
Licenciée - Agrégée en Histoire (ULB)

L'évacuation de Belges vers la France, la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas, dès le début du conflit en 1914, a fait l'objet de plusieurs recherches dont celles de Michaël AMARA, historien et Chef de service aux Archives générales du Royaume, de l'historienne-généalogiste, Marie Cappart et de Jean-Pierre POPELIER, historien français.

L'histoire de l'exode d'une famille de Montigny-le-Tilleul vers la Suisse en 1914 est arrivée de façon inattendue. En 2016, Madame Carolyn Webber, petite-fille d'un soldat australien, Lewis James Ford, nous envoie une photo de 1919. Elle souhaite retrouver, dans la mesure du possible, des descendants de la famille posant en compagnie de son grand-père. Après quelques semaines de vaines recherches, nous abandonnons jusqu'à cette rencontre fortuite, le 11 novembre 2019, avec Eric Bairiot qui reconnaît son grand-père Oscar Bairiot et sa grand-mère sur la photo. A notre demande, Eric Bairiot se plonge dans les archives familiales. Certaines se révèlent très intéressantes sur le périple de ses grands-parents réfugiés en Suisse pendant la Première Guerre mondiale.

Août 1914

L'Allemagne face aux neutralités belge et suisse

Un mois après l'attentat de l'archiduc héritier d'Autriche et de son épouse à Sarajevo le 28 juin 1914, l'engrenage infernal des déclarations de guerre et des mobilisations se met en place au sein des deux Alliances défensives européennes, la Triplice et la Triple Entente.

Le 2 août, l'Allemagne qui prévoit d'attaquer la France par le nord, selon le plan de l'officier d'Etat-major, von Schlieffen, envoie un ultimatum au gouvernement belge pour transiter à travers son territoire. Le 3 août, le gouvernement belge refuse l'ultimatum. Dès le lendemain, sans respecter le statut de neutralité du pays, l'armée allemande pénètre en Belgique. Garante, comme la France, de notre neutralité depuis 1831, la Grande-Bretagne s'engage dans le conflit le 4 août, suivie par ses colonies et les pays du Commonwealth.

Également pays neutre, la Suisse reçoit, dès le 2 août, l'assurance que sa neutralité sera respectée par l'Allemagne. A Berlin, le Ministre de Suisse, Alfred de Claparède, rencontre le général von Moltke, chef de l'Etat-major allemand qui lui déclare (...) *dans les guerres étrangères la neutralité de la Suisse devrait être pleinement et entièrement respectée. Aucun soldat allemand ne pénétrera dans le territoire de la Confédération et pas un pouce de (votre) pays ne sera occupé par les troupes allemandes*].

La veille de cette entrevue, soit le 1^{er} août, l'armée de milice suisse est mobilisée sous le commandement du général germanophile Ulrich Wille. Dans le même temps, le Parlement a



 octroyé les pleins pouvoirs au gouvernement. A l'époque, cette armée aligne 250.000 hommes et 45.000 chevaux dont 4.452 cavaliers disposant d'environ 5.000 montures, certains officiers montant parfois deux équidés.

Quant à la population suisse, elle est composée à 69% de germanophones, à 22% de francophones et à 8% d'italophones. Cela entraîne certaines tensions entre les divers groupes linguistiques et, plus particulièrement, entre les Alémaniques et les Romands lorsque la presse alémanique affiche sa préférence pour le Reich.

Début de la guerre et la « bataille de Charleroi »

Le 4 août, les Allemands pénètrent en Belgique. Grâce à leur artillerie lourde, ils attaquent et ils démolissent, entre le 5 et le 17 août, les forts de Liège édifiés pour protéger l'accès à la Meuse. Néanmoins, la résistance belge permet de retarder un peu l'avance allemande procurant ainsi quelque répit aux troupes françaises. Le 18 août, Albert 1^{er} se replie avec l'armée sur Anvers et, le 20 août, Bruxelles tombe entre les mains de l'ennemi. Le lendemain, la bataille de la Sambre et Meuse s'engage. A Auvellais et au nord de Tamines l'assaut allemand provoque un recul des Français. Des deux côtés les pertes sont lourdes. A Charleroi, les premiers Allemands *« font leur apparition le vendredi 21 août, vers 6 heures et 1/2 du matin sous forme d'une troupe de hussards d'une quinzaine de cavaliers »* Dans un premier temps, ils sont pris pour des Anglais jusqu'au moment où des soldats français les reconnaissent et tirent. Deux soldats sont blessés et un autre est tué. Les habitants prennent alors conscience que l'ennemi est proche.



Les journées des 22 et 23 août sont marquées par des attaques des Français et contre-attaques des Allemands et *« (...) c'est là, à Charleroi et dans ses environs, que la lutte devient la plus terrible, car c'est là que se trouve la plus grande et la meilleure partie de l'armée allemande. (...) des combats héroïques ont eu lieu à Jumet, à Couillet, à Gosselies, à Loverval (...). Vers Gozée, près de Thuin, situé à environ 10 kilomètres au sud de Charleroi, au-dessus des ruines de l'ancienne abbaye d'Aulne, le combat fut d'une violence extrême »*.

Le 23 août, *« la bataille de Charleroi est perdue, nous y avons été écrasés par le nombre (...) »* relate dans ses notes, le correspondant de guerre français Fleury-Lamure et, en soirée, le général français Lanrezac décide de se retirer avec la 5^{ème} armée sur la ligne de Givet à Maubeuge.

Les combats et les répercussions sur les civils

Les pertes lors de la bataille dite *« de Charleroi »*, incluant les soldats français, allemands et des militaires belges ainsi que les civils, sont estimées de 20.000 à 25.000 morts entre le 21 et 23 août.

A Tamines, Dinant, Andenne, Charleroi notamment, les civils sont victimes d'exécutions, de saccages et d'incendies de bâtiments, de viols et de prises d'otages perpétrés par les Allemands redoutant, depuis la guerre de 1870, la présence de francs-tireurs. Au début du siècle, les Allemands avaient déjà expérimenté ces violences sur des populations civiles *« (...) dans diverses expéditions coloniales, que ce soit en Chine, en Afrique de l'Est ou surtout dans l'actuelle Namibie »*.

L'exode de la famille Bairiot

Fuyant les combats et effrayés par les récits des atrocités commises par les soldats ennemis, des milliers de Belges prennent la route de l'exode vers la France, l'Angleterre ou encore les Pays-Bas.



 Oscar Bairiot, demeurant avec ses parents au 124 de la rue de Marchienne à Montigny-le-Tilleul et âgé de 28 ans, décide de gagner la France en compagnie de son épouse Alice et de ses deux jeunes enfants, Marcel et Roger, âgés de 2 ans et 1 an. Comme d'autres habitants, il quitte vraisemblablement Montigny dans la journée du 22 août où « *De la cavalerie française, de l'infanterie et quelques pièces d'artillerie se trouvaient dans la matinée (...)* ». Plus tard dans la journée, une vingtaine d'« *habitants* (de malheureux otages pris à Monceau-sur-Sambre) *marchant les bras levés au devant d'une colonne d'infanterie allemande* » parviennent jusqu'à Montigny en passant par la route de Beaumont depuis Marchienne-au-Pont. Les Français préfèrent se retirer plutôt que de tirer sur les otages.



Par la suite, « *Les Allemands [profitent] de la nuit pour se retrancher solidement* ». Au matin du dimanche 23 août, la bataille de Gozée s'engage et, à l'issue des combats, les pertes sont sensibles tant chez les Français que chez leurs adversaires sans compter les dégâts collatéraux causés aux Gozéens.

Arrivée à Cousolre le 23 août, la famille Bairiot bénéficie d'un laissez-passer délivré par les autorités de Cousolre pour se rendre à Avesnes et « *rentrer dans quelques jours* ». A la Mairie de Cousolre, Oscar Bairiot doit laisser son revolver « *Hammerless* » en dépôt sur ordre de la douane française. Il pourra néanmoins le récupérer à son retour à condition de le déclarer à la douane française. En se munissant d'un revolver, Oscar Bairiot ne prend-t-il pas un risque ? Comment parcourt-il avec les siens la trentaine de kilomètres qui séparent Montigny de Cousolre sans automobile avec ses deux enfants ?

La famille poursuit sa route jusqu'à Avesnes où le maire l'autorise à continuer vers Saint Quentin et Tergnier par voie ferrée. A Tergnier, le 25 août, Oscar reçoit une nouvelle autorisation de la Mairie pour gagner Paris en train. Avec deux enfants en bas âge, le périple doit être harassant. Le lendemain, la Légation de Belgique à Paris octroie à la famille Bairiot un bon de départ vers Orléans et Blois.

« *Le 26 août, pas moins de 12.000 réfugiés belges et français [ont] déjà atteint la capitale. (...). Pour autant, un grand nombre de Belges ne [font] que transiter à Paris. (...) Des convois [sont] dès lors organisés pour les [réfugiés] acheminer vers les départements de l'ouest et du centre de la France. Cette dispersion [vise] à répartir la charge de l'accueil de la manière la plus équitable possible* ».

Le 28 août, à Blois, un sauf-conduit est dispensé à Oscar Bairiot et sa famille pour se rendre, toujours par voie ferrée, de Blois à Bordeaux pour « *chercher un refuge et un emploi* ».

Les « *braves petits Belges* » sont très bien accueillis par les Français parce qu'ils ont combattu courageusement à Liège contre les « *hordes teutoniques* ». Oubliés les sentiments xénophobes et les sobriquets peu flatteurs à l'encontre de la main d'œuvre belge immigrée lors des périodes de récessions au cours du XIXe siècle en France.. La population française se montre désormais généreuse à leur égard en les accueillant dans leurs foyers, en leur procurant des abris provisoires ou encore en organisant des collectes de fonds pour leur venir en aide.

Les victimes belges et les déplacés français chassés par l'ennemi perçoivent « *une allocation identique* » allouée par le gouvernement de la France.

Le gouvernement belge, réfugié peu de temps à Ostende, débarque, à la mi-octobre, au Havre pour s'installer à Sainte-Adresse. Il s'y établit pour la durée de la guerre et il reste en contact avec les Belges réfugiés en France pour communiquer des informations.

1915-1919

A partir de 1915, l'idée d'une guerre courte s'évanouit. La guerre de mouvement se transforme en guerre de position dans laquelle les armées « *s'enterrent* » dans des tranchées pour



 maintenir leurs positions. Dorénavant, pour les Belges hébergés en France, il convient de rechercher un travail rémunérateur pour subvenir à leurs besoins. C'est une des raisons invoquées par Oscar Bairiot lorsqu'il a franchi la frontière à Cousolre en août 1914.

En février 1915, des bourses belges permettent de simplifier les formalités administratives et les démarches pour se procurer un emploi dans le pays. Depuis la fin du mois d'août 1914, le Chef de la Division de la Police Municipale de Bordeaux a accordé à Oscar et sa famille un permis de séjour. Pendant la durée des hostilités, il ne peut se déplacer que muni de ce laissez-passer. En outre, « *Il devra se conformer strictement aux ordres qui seront donnés dans la commune, soit par l'Autorité militaire, soit par l'Autorité civile et qui viseront les habitants en général. Il est prévenu qu'en cas d'infraction aux prescriptions qui précèdent, il sera immédiatement arrêté sous prévention d'espionnage* ».



FIN DE LA PREMIERE PARTIE

Le 28 Mai 1940

REMEMBER ...

Il y a 80 ans, le 28 mai 1940, résonnait l'annonce de la capitulation de l'Armée Belge, après 18 jours d'une campagne difficile menée contre l'envahisseur allemand.

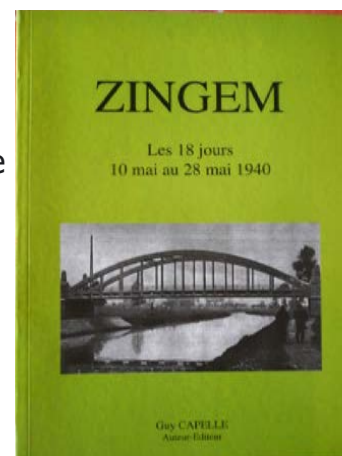
Le 28 mai, le Roi Léopold III acceptait une capitulation sans conditions, début de quatre ans d'occupation du pays et d'une crise politique interne majeure.

La campagne aura été courte : 18 jours depuis l'attaque des forts de l'Est du pays dont Eben-Emael le 10 mai à l'aube.

Il y aura eu la résistance héroïque des Chasseurs Ardennais, la fuite de milliers de civils sur les routes de l'exode, l'intervention des armées Françaises et Anglaises et quelques batailles de ralentissement dont la Bataille de Zingem.

Dans ce coin de la campagne gantoise où l'Escaut fait une boucle, le 3ème Chasseurs à Pied, arc-bouté sur la berge du fleuve, allait se couvrir de sang et de gloire en retenant les troupes allemandes du 20 au 22 mai 1940. A Zingem, le 3ème Chasseurs perdit 160 hommes.

Mais les Allemands allaient trop vite, trop fort, franchissant la Meuse, faisant craquer le front. Le 27 mai, la bataille de la Lys est perdue. Le Roi Léopold III choisit la capitulation. Le combat cesse le 28 mai à 4h00 du matin.



Hubert Pierlot, le Premier ministre belge en exil déclare alors sur les ondes de Radio-Paris : "Passant outre aux avis formels et unanimes du gouvernement, le Roi vient d'ouvrir des négociations séparées et de traiter avec l'ennemi. La Belgique sera frappée de stupeur.

Mais la faute d'un homme ne peut être imputée à la Nation tout entière".

Commence en fait dès ce moment la "Question royale".





Le 27 mai, veille de la capitulation, au château de Wynendaele, les chemins du Roi et du gouvernement se sont séparés.

Le gouvernement se replie en France, avant de gagner Londres pour poursuivre la guerre. "Léopold III a refusé de suivre en France ses ministres Pierlot et Spaak, qui l'adjuraient de continuer la lutte aux côtés de Alliés quoi qu'il advienne en Belgique à ce moment-là. Mais nous savons que cela n'a pas été le cas. Le gouvernement Pierlot va être déconsidéré en Belgique, et la majorité des Belges estime que c'est le Roi qui avait raison de capituler et de rester en Belgique, au



nom d'un 'moindre mal' : le Roi prisonnier de guerre au côté de ses soldats. Il était en théorie prisonnier de guerre et assigné à résidence au Château de Laeken" raconte Alain Colignon, historien au CEGESOMA.

La Question Royale ne sera résolue qu'en 1951 avec l'abdication de Léopold III en faveur de son fils Baudouin.

Sources : Musée des Chasseurs à Pied, CEGESOMA, RTBF.BE, LE SOIR

Livre : Zingem – les 18 jours Guy CAPELLE Auteur-Editeur

Bernard Chevalier



Journée Retrouvailles 2020

Nous voulions, avant tout, que cette journée soit conviviale et festive.

Cependant, avec les mesures imposées par le gouvernement dans la lutte contre le Covid 19,

nous sommes au regret de vous annoncer que l'édition 2020 est annulée.

En effet, que ce soit aux niveaux sanitaires, distanciations sociales, logistiques ou Horeca, il nous sera impossible de respecter les directives surtout pour le personnel.

Tout le monde n'aurait pas été à la fête ce jour-là.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2021.

VAN der STRAETEN Philippe

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.





Nouvelles du musée ...Réouverture sur rendez-vous !

L'épidémie « covid-19 » ayant arrêté toutes les activités en Belgique, notre musée est resté aussi à l'arrêt pendant presque trois mois. Cela est dommage bien sûr, mais l'important est de retrouver les Chasseurs, leurs familles et les amis de l'ANCAP et du musée en bonne santé !

Depuis le 6 juin, le musée est rouvert avec toutefois des directives strictes qui permettent de visiter et de découvrir à nouveau de très belles collections avec de multiples thèmes.

Jusqu'à nouvel ordre, les visiteurs doivent prendre rendez-vous au moins deux jours à l'avance, chaque visite doit être confirmée et acceptée car le musée ne peut actuellement accueillir au maximum dix personnes.

La visite du musée peut être réservée

1°) soit par message via Facebook : <https://www.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied/>

2°) soit par formulaire de contact via le site internet des Chasseurs :

<https://www.chasseurs-a-pied-belges.be/> (*partie **Musée**, menu **Infos pratiques, Contacts***)

3°) soit par email :

conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

conservateur_adjoint2.musee@chasseurs-a-pied-belges.be

4°) soit par téléphone au n° 0498/74.41.40.

Pour la protection des visiteurs et du personnel musée, les conditions de visite sont les suivantes

1°) respect des gestes barrière et de la distanciation physique, donc au minimum 1,5 m partout,

2°) le port du masque est obligatoire, il doit être apporté par chaque visiteur,

3°) utilisation obligatoire du gel désinfectant disponible à l'accueil,

4°) une attention particulière pour les personnes vulnérables,

5°) le parcours est fléché et devra impérativement être respecté,

6°) un maximum de 10 personnes dans le musée, la visite par groupe est actuellement interdite.

Bernard Chevalier

Conservateur





Don(s) pour le Musée

Monsieur Jean-Marie WALLON, conservateur du musée des Chasseurs Ardennais, a transmis un petit fanion du 2^{ème} Chasseurs à Pied qui avait été remis au Général RAES par le Major CLOSSET lors de Fastes au 2^{ème} Chasseurs.

Un grand MERCI à Jean-Marie qui garde toujours le contact avec l'équipe du musée des Chasseurs à Pied !

Nous recherchons toujours des informations, documents, photos et matériels de la 2^{ème} Guerre Mondiale (matériels et uniformes US, Armée Belge et Résistance) pour développer une exposition sur la Campagne des 18 jours, l'occupation allemande et la Libération de Charleroi en 1944 par les unités US. Les photos et documents en rapport avec Charleroi et ses environs peuvent aussi être numérisés.

Bernard Chevalier
Conservateur

Cérémonie d'Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet

Suite aux contacts pris avec la Fraternelle de la Résistance Beauraing – Gedinne, il a été décidé de maintenir les cérémonies au souvenir du maquis du Bourlet.

C'est le samedi 5 septembre que nous vous donnons rendez-vous pour commémorer le sacrifice des Résistants du Maquis du BOURLET et plus particulièrement du Lieutenant Louis THOLOME du 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Ci-après, vous trouverez le programme de ces cérémonies du souvenir.

09h30 : Hommage et dépôt de fleurs au Quartier Lieutenant Tholomé à Baronville avec l'ANCAP

09h50 : Dépôt de fleurs au cimetière de Vonêche

10h00 : Dépôt de fleurs aux monuments de Vonêche

10h30 : Célébration Eucharistique en **l'église de FROIDFONTAINE** qui permet le respect de distanciation voulue par la pandémie du coronavirus.

11h30 : Départ vers le Maquis du Bourlet et cérémonie au monument du maquis du Bourlet (Prenez chaussures de marche ou botte pour parvenir au monument dans les bois)

12h30 : Apéritif offert au restaurant «14 rue de la Snaye à Pondrôme» au restaurant « Li Pâchi » de notre ami Robert Henrotte

13h00 : Repas au restaurant pour les personnes inscrites

Si vous désirez participer au repas, veuillez verser la somme de 35 € par personne sur le compte « BE30 0682 1219 5611 » de la Fraternelle de la Résistance Beauraing – Gedinne 12 Rue de Houyet 5570 Beauraing

N'oubliez pas d'inscrire en communication du virement « Banquet Vonêche ainsi que le(s) nom(s) du ou des participant(e)s »





Esprit - Traditions - Souvenirs.

Ultime combat des Chasseurs à Pied en mai 1940 ...

En hommage à tous les Chasseurs et Combattants de la Campagne des 18 jours, à tous ceux qui sont tombés au combat ou décédés dans les camps de prisonniers, voici le récit du dernier combat des Chasseurs en mai 1940.

Ce récit a été écrit par le Commandant Honoraire Désiré VOGLAIRE, chef de pièce de canon ATK (canon antichar C47 mm du 2^{ème} Chasseurs 14^{ème} Compagnie) durant la Campagne des 18 jours.

« Après avoir participé à la défense de la tête de pont de Gand (TPG) du 19 au 23 mai, les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied, qui font partie de la 5^{ème} DI (Division Infanterie), reçoivent l'ordre d'occuper de nouvelles positions. Cette étape très pénible terminée, qui passe par La Pinte, la 5^{ème} DI sous un bombardement intensif d'artillerie et en participant à de violents combats d'arrière-garde, place en couverture le 1^{er} Chasseurs à gauche (Eecke), le 4^{ème} Chasseurs au centre et le 2^{ème} Chasseurs à droite (Astene).

Le 23 mai, vers 21h00, nous recevons une nouvelle mission de notre commandant de compagnie, le capitaine WAMBERCY : prendre position avec notre canon antichar C47 au pont de la route de Nevele et empêcher toutes infiltrations ennemies.

Le 24 mai, la 5^{ème} DI reçoit pour mission de défendre sans esprit de recul le canal de dérivation de la Lys, depuis le pont de Nevele (au sud) jusqu'au chemin de fer de Gand à Bruges (au nord) (Landegem).

Les trois régiments sont en ligne : 1ChP au sud – 2ChP au centre – 4ChP au nord.

La 5^{ème} DI a en appui direct le 11^{ème} d'Artillerie, ce magnifique régiment d'artillerie qui répondra admirablement et efficacement pendant toute la période des 18 jours, à toutes les demandes de tirs d'une précision admirable.

Notre canon ATK (antichar C47 mm du 2^{ème} ChP 14^{ème} Cie) est servi par :

Chef de pièce : sergent VOGLAIRE Désiré

Caporal pointeur : LATINIS – Tireur : LEJEUNE

Chargeur : MERPOEL

Trois pourvoyeurs : WATREMEZ Roger – ROBERT et WARINGER

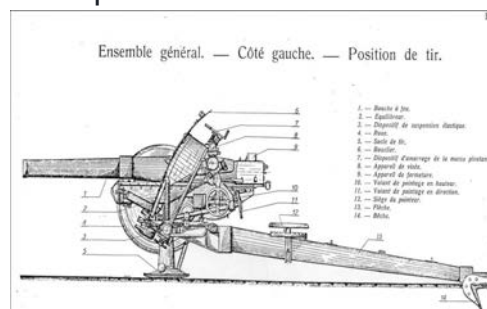
T.S. : HENRIOULLE – Chauffeur chenillette : WAUTHION

Le 24 mai matin, sur ordre, nous changeons d'emplacement et nous allons prendre position au nord de Nevele, un peu en retrait du chemin de halage au canal de dérivation de la Lys et face à l'est.

Le 25 mai, le 192^{ème} régiment d'infanterie allemande enfonce deux unités Belges, franchi le canal à notre droite, créant une tête de pont, entre Meigem et Nevele. Les allemands occupent ces deux localités. L'ennemi tente en vain de nous démoraliser en lançant des tracts de propagande par avion.

Le 1^{er} Chasseurs contre-attaque et reprend entièrement Nevele.

Les 1^{er} et 2^{ème} Chasseurs installent une position de contre pénétration en bretelle face au sud en bordant le Poekebeke. La progression allemande est stoppée. Nous tirons à obus explosifs sur de l'infanterie allemande.



 Pour éviter de nous faire repérer et suivant les besoins de la défense mobile vers le sud ou vers l'est, notre pièce de C47 ATK modifie très souvent sa position en occupant des emplacements de rechange.

Le 26 mai, le 11A détruit le clocher de Nevele où se trouvaient des observateurs allemands.

Des unités de la 225^{ème} division d'infanterie allemande attaquent les positions des Chasseurs à Nevele. L'ennemi est repoussé et déplore de lourdes pertes en tués et blessés.

Lors d'un de nos nombreux déplacements avec notre canon C47, nous tirons un obus de rupture sur un engin blindé allemand qui se déplace devant nos positions. Le résultat est non observé car des mortiers ennemis nous prennent à partie.

Le 27 mai, nous sommes survolés par de nombreux avions qui ne manquent pas de nous bombarder et mitrailler au passage. Nous sommes très bien protégés par notre épaulement qui est orienté vers le sud-est et situé au nord de Nevele.

Le 6^{ème} bataillon de mitrailleurs allemand, unité d'élite motorisée, possédant un équipement et un armement des plus modernes, tente de reprendre Nevele en tenaille, mais ne parvient pas à percer la ligne de défense des Chasseurs à Pied.

Vers 11h00 du matin, l'adjudant STARODOUBOKY, adjoint de notre chef de peloton le Lieutenant WERY Marcel, est blessé au bras par un tir qui semble venir d'un char d'assaut allemand qui se trouve de l'autre côté du canal en compagnie d'un autre engin blindé. Nous ripostons par un tir d'obus de rupture qui met le feu à l'un des blindés.

Presque quarante-huit ans plus tard, le 16 avril 1988, à l'initiative de deux jeunes historiens de Nevele, messieurs JANSSENS et TAGHON, des anciens des 1^{er} et 2^{ème} Chasseurs à Pied rencontraient à Nevele sur le terrain de leurs derniers combats, leurs adversaires de 1940 : ceux du 6^{ème} bataillon de mitrailleurs allemands.

A l'issue de cette cérémonie, un ancien officier allemand racontait au Colonel BURTON, ancien Chef de Corps du 2^{ème} Chasseurs à Pied, comment son blindé avait pris un coup de fouet qui avait été tué six de ses camarades transportés par ce véhicule.

Le Colonel BURTON à qui j'avais montré peu de temps auparavant, l'emplacement de notre canon C47 mm et évoqué mes souvenirs de ce qui s'était passé dans notre petit secteur de responsabilité, m'appela et me présenta à cet allemand qui me tendit la main. Avec ses camarades, il reconnaissait qu'étant l'assaillant, il n'avait pas de raison de nous en vouloir.



En fin de journée du 27 mai 1940, le 2^{ème} Chasseurs à Pied reçoit l'ordre de repli vers Ruiselede. Notre pièce est désignée pour faire partie d'une petite force de couverture constituée en arrière garde fixe qui devra se replier en ordre en combattant. Les compagnies se replièrent en colonnes bien ordonnées.

Le 28 mai vers 1h00 du matin, le sergent BRUAUX de la 14^{ème} Cie C47, nous signale que nous avons l'autorisation de décrocher.

Exténués, suivis de près par l'ennemi, le décrochage fut difficile sous un violent tir d'artillerie. En cours de route, nous rencontrons une chenillette T13 (canon C47 – petit blindé possédant une demi-tourelle de protection) des Chasseurs Ardennais qui se replie avec nous.

Un officier du 2^{ème} Chasseurs à Pied nous fait prendre position au nord-ouest de Ruiselede.

C'est seulement vers 15h00 que nous apprenons officiellement que l'Armée Belge a capitulé.



Quelques minutes après, nous décidons de saboter notre canon. Après l'introduction de pierres dans le tube du canon, nous chargeons avec un obus explosif et au moyen d'un tire feu long, nous faisons exploser notre C47. »

Voici une photo de ce canon « C4.7 » qui se trouve dans le hall d'entrée de notre musée

Désiré VOGLAIRE
Commandant de rés. Hon.





A.S.B.L.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE

1914-18

Section de Bierghes

1940-45

Bierghes, 30 juin 2020

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Le risque de la pandémie Covid 19 n'est pas exclu. De nombreux patients guérissent, fort heureusement.

Respectons au maximum les consignes en cours et à venir. Elles visent à sauver nos vies et celles et ceux que nous aimons. Plus que jamais, nous devons encore prendre soin les uns des autres.

Dans un souci de bienveillance envers nos membres et nos aînés, nous avons souhaité vous adresser ce courrier et vous informer que le banquet du 11 novembre 2020 n'aura pas lieu.

Néanmoins, comme chaque année nous vous demandons de renouveler votre cotisation de membre de la FNC.

Nous vous demandons de bien vouloir verser le montant de la cotisation de 15,00 euros sur le compte BE70 7512 0684 1325 FNC Bierghes et ce pour le 10 octobre au plus tard.

Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le timbre cotisation « 2021 » à apposer au dos de votre carte de membre.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation « exceptionnelle et inédite 2020 »

Vous remerciant d'avance pour le renouvellement de la cotisation FNC Bierghes 2021, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers membres, l'expression de nos sentiments distingués.

Guy Iattenist
Trésorier

Hervé Meersschaut
Président FNC

Président : Monsieur Hervé Meersschaut 1, Avenue Cantelaube
Compte bancaire : BE70 7512 0684 1325

1430 Rebecq Tél 02/395.32.66





Compte-rendu des cérémonies

Cérémonie d'Hommage rendues aux Soldats morts en mission pour la paix.

Suite aux directives contre le COVID19, la cérémonie d'hommage s'est déroulée en petit comité.

Compte-rendu de la cérémonie qui s'est déroulée le 8 mai à Charleroi.

C'est en comité restreint que s'est déroulée la cérémonie du 08 mai.

Compte-rendu des activités passées en « Avril – Mai - Juin ».

En raison du COVID 19, toutes les activités prévues ont été suspendues ou annulées.

Activités prévues en « Juillet – Août - Septembre ».

En raison du COVID 19, toutes les activités planifiées sont été suspendues ou annulées.

Te Deum du 21 juillet.

Monsieur COWEZ Henry sera notre représentant au Te Deum.

Commémoration du départ pour le front le lundi 3 août 1914 des 1er et 4ème Chasseurs à Pied

Cher Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique de ce matin, je vous confirme que le Collège Communal a décidé d'annuler la cérémonie des Chasseurs à Pied de ce 3 août au vu de la crise sanitaire actuelle qui malheureusement nous empêche tout rassemblement.

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaite une excellente journée.

Prenez soin de vous

Amicalement

Marina Tonello
Agent administratif
VILLE DE CHARLEROI
Service Protocole

Commémoration du sacrifice du Caporal Trésignies à Pont-Brûlé le dimanche 30 août.

Respectant les directives gouvernementales dans la lutte contre le COVID19, il n'y aura pas de délégation de Notre Amicale aux cérémonies du 30 août.

Anzac Day 2020

Cette année, l'Anzac Day prévue le 25 avril, a été annulé en raison de cette saleté de covid-19





Agenda des activités de l'Harmonie

Harmonie Royale Policière et Harmonie du 2^e Chasseurs à Pied de la Ville de Charleroi
Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE ' : 071 /354072 ou gsm : 0477 /477743

Lundi 17 février	<i>Roi Albert départ caserne 17H00 vers hôtel de Ville</i>	Chasseurs hiver
<i>Vendredi 8 mai</i>	<i>Armistice Départ caserne car 8H40' cimetière Docherie</i> <i>Ensuite Marchienne au Pont fin vers 12h30'</i>	<i>Chasseurs ÉTÉ</i>
<i>Vendredi 8 mai</i>	<i>Armistice départ caserne 16H45' vers hôtel de ville</i>	<i>Chasseurs ÉTÉ</i>
<i>Samedi 20 juin</i>	<i>Tour St Jean RDV Gosselies parking habituel 10H30'</i>	<i>Police</i>
<i>Samedi 4 juillet</i>	<i>Zeebrugge Navy Day Départ car caserne 8H15' Annulé</i>	<i>Police</i>
Mardi 21 juillet	<i>Té-déum Basilique Charleroi RDV 11H30 caserne- Clique</i>	Police
<i>Lundi 3 aout</i>	<i>Hommage Chasseurs Charleroi départ caserne 16H30'</i>	<i>Chasseurs ÉTÉ</i>
<i>Samedi 8 aout</i>	<i>Bois du Cazier Directives suivront à confirmer</i>	<i>Chasseurs été</i>
<i>Dimanche 23 aout</i>	<i>Le ROUX cérémonie cimetière 10H30'-départ car 9h45'</i>	<i>Chasseurs été</i>
<i>Vendredi 4 septembre</i>	<i>Libération à Charleroi départ caserne 17H00</i>	<i>Chasseurs été</i>
<i>IPA 5 septembre</i>	<i>IPA départ caserne 9H15 vers Hôtel de police Tour</i>	<i>Police</i>
<i>Vendredi 11 septembre</i>	<i>Diarbois RDV parking habituel 16H30'</i>	<i>Chasseurs été</i>
<i>Vendredi 11 septembre</i>	<i>Cimetière de Gohyssart 16H00 (1 sonnerie) Laurent</i>	<i>Chasseurscété</i>
<i>Samedi 12 septembre</i>	<i>Fêtes de Wallonie départ 9h30 caserne</i>	<i>Police</i>
Samedi 26 septembre	<i>Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont. RDV parking face église 15H30 de Marchienne au Pont ?</i>	Chasseurs ÉTÉ
Dimanche ? octobre (Trompette)	<u>Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord</u> <u>CLIQUE UNIQUEMENT ?</u>	Police
Mercredi 11 novembre	<i>Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45' ?</i>	Chasseurs hiver
Samedi 14 novembre	<i>Ste Cécile ?</i>	Au choix
Samedi 12 décembre	<i>Concert 18h00 Eglise de Jumet Gohyssart RDV 17H30</i>	Police

Les prestations en *ITALIQUE* ont été supprimées suite au COVID-19





In Memoriam.

Nous avons appris le décès de Mr Michel DISSY (Beau-père de notre AMI Dominique DENAYER)



*Pour un mot reçu, pour une main tendue,
pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié,
pour toutes ces attentions témoignées
lors du décès de Monsieur Michel DISSY.*

*Merci
La famille*



A méditer

Un SOURIRE pour TOI !

Le sourire est contagieux, tu l'attrapes comme un rhume.
Quand quelqu'un m'a souri aujourd'hui, j'ai commencé à sourire aussi.

J'ai tourné le coin et quelqu'un a vu mon sourire,
Quand il a souri, j'ai réalisé que je venais de le lui passer.

J'ai réfléchi à ce sourire et j'ai réalisé sa valeur.
Un simple sourire, comme le mien, peut faire le tour du monde.

Alors, si vous avez envie de sourire, ne le retenez pas, montrez-le.

Débutons une épidémie, et infectons le monde !
Continuez de faire voyager ce sourire en l'envoyant à un ami.

Tout le monde a besoin d'un sourire !!!





Remerciements à nos sponsors



Ville de Charleroi



La Défense



MESA



Tasiaux
Rue de Mons, 34
6000 Charleroi

WUESTENBERGHS
CHRISTOPHE

Installation pompe à chaleur
Installation de chauffage
Sanitaire
Plomberie
Entretien - Dépannage

Gsm: 0494/256-948

